

Séance du Conseil des EPF des 22 et 23 mai 2019

Le Conseil des EPF accentue son orientation stratégique sur la numérisation

Lors de sa séance des 22 et 23 mai, le Conseil des EPF a approuvé la planification des financements et des investissements pour l'année 2020 et discuté du compte rendu annuel sur les grands axes stratégiques. Le Conseil des EPF a en outre examiné la proposition de l'ETH Zurich de licencier une professeure et a été informé de l'avancement de l'enquête administrative concernant la gouvernance au sein de l'ETH Zurich.

Berne, le 23 mai 2019 – A l'occasion de sa séance des 22 et 23 mai 2019, le Conseil des EPF a adopté la planification des financements et des investissements pour l'année 2020, qui inclut le budget, le crédit d'investissement dans les constructions du Domaine des EPF et le Programme des constructions 2020. Le financement fédéral devrait s'élever à 2 566 mia CHF, ce qui correspond à un recul de 15 mio CHF par rapport au Budget 2019. Les produits d'exploitation augmentent cependant de 56,5 mio CHF, étant donné que les institutions du Domaine des EPF ont réussi à obtenir des fonds compétitifs importants pour financer de nombreux projets d'enseignement et de recherche qui seront menés l'an prochain. Le budget adopté comprend également des fonds destinés au plan d'action Suisse numérique de la Confédération et aux grands axes stratégiques Science des données, Santé personnalisée et technologies associées, *Advanced Manufacturing* et Energie.

Renforcer la numérisation grâce aux grands axes stratégiques

Le Conseil des EPF a pris acte du compte rendu annuel relatif aux grands axes stratégiques. Les institutions du Domaine des EPF, c'est-à-dire l'ETH Zurich, l'EPFL, le PSI, le WSL, l'Empa et l'Eawag, sont des acteurs importants qui permettront à la Suisse d'entrer pleinement dans l'ère du numérique. Parmi les exemples en matière d'enseignement figure le nouveau master de cybersécurité proposé conjointement par l'ETH Zurich et l'EPFL. De nombreuses chaires d'enseignement sont par ailleurs adaptées en raison des changements induits par la numérisation, et l'on recherche des professeurs et professeurs ayant le profil adéquat. A l'ETH Zurich, ce ne sont pas moins de 25 à 30 chaires d'enseignement qui sont repourvues chaque année et font l'objet d'une réorientation stratégique en fonction des besoins identifiés dans la recherche et l'enseignement. Ces dernières années, l'Ecole a intégré à son programme de cours près de 10% de cursus entièrement nouveaux. Dans 25% des cas, elle a procédé à des changements plus marqués. La filière de génie mécanique, p. ex., a connu une mutation profonde: autrefois axée sur les turbines, elle se concentre aujourd'hui sur la microrobotique et la nanorobotique pour les applications médicales.

Un exemple notable de projet réussi est la plateforme «Renku» du *Swiss Data Science Center* (SDSC), qui constitue un élément central du grand axe stratégique dédié à la science des données. Ce logiciel *open source* permet l'échange de savoir et de données entre la recherche de pointe et l'économie. Le SDSC favorise ainsi le développement numérique de l'industrie suisse et de ses nombreuses PME.

Proposition de l'ETH Zurich de licencier une professeure

En mars dernier, l'ETH Zurich a proposé au Conseil des EPF de licencier une professeure. Le Conseil des EPF a pris acte de la prise de position de la professeure concernée. La procédure est en cours, et la date de la décision n'a pas encore été fixée.

Enquête administrative à l'ETH Zurich

Le Conseil des EPF a par ailleurs chargé une société fiduciaire et d'audit indépendante d'examiner les reproches en matière de gouvernance, d'allocation des ressources financières et d'égalité des genres formulés à l'encontre du Département de physique de l'ETH Zurich. Le Conseil des EPF a pris acte de l'état d'avancement des travaux. Le rapport devrait lui être remis dans quelques semaines.

Renseignements

Gian-Andri Casutt, responsable de la communication

Téléphone +41 (0) 44 632 20 03

Mobile +41 (0) 79 636 94 64

gian.casutt@ethrat.ch

Conseil des EPF, Häldeliweg 15, CH-8092 Zurich, www.cepf.ch

Le Conseil des EPF est l'organe stratégique de direction et de surveillance du Domaine des EPF, constitué des deux écoles polytechniques fédérales ETH Zurich et EPFL ainsi que des quatre établissements de recherche PSI, WSL, Empa et Eawag. Nommé par le Conseil fédéral, le Conseil des EPF supervise les plans de développement, organise le controlling et assure la coordination du Domaine des EPF. A ce titre, il établit le budget et les comptes du Domaine des EPF et coordonne la gestion ainsi que le maintien de la valeur et de la fonction du parc immobilier. Le Conseil des EPF est l'autorité investie du pouvoir de nomination et représente le Domaine des EPF auprès des autorités de la Confédération. Il est assisté par un état-major chargé de préparer les dossiers et de les mettre en œuvre.